

Le 1^{er} mars 2010.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 1^{er} mars 2010, à 20 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

M. Jean-Luc Lavigne est absent.

Est aussi présente Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Nous avons reçu :	taxes	17 524,91 \$	
	Permis	60,00	
	Salle	180,00	
	Photocopies	12,75	
	Mun. Chesterville	359,65	employé aqueduc
	Finances Québec	5 688,00	TVQ 2009
	RQAP	12,00	partie 1 employé
	Livre centenaire	25,00	

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Paie élus municipaux	1 ^{er} versement	4 950,00 \$
MRC Arthabaska	comptes de taxes	936,66
Bibliothèque de prêt	réajustement cotisation	80,55
Martel, Brassard, Doyon	abonnement avocat 1 an	517,39
Buropro	papeterie, encre	188,37
Praxair	oxygène soudure	69,90
Coop. Bois-Francs	garage	422,40
....	caserne	279,35
....	diesel	2 550,98
Rogers		29,18
Garage Ben Lamontagne	bearing transfer-case	5 939,98
Diane Lefort	cire plancher c.c.	64,95
....	km	27,00
....	photo	24,81
....	cours développement local	231,00
Alain René	entretien radio + biblio.	40,00
René Poisson	hose	74,29
Christiane Leblanc		1 546,32
Rec. Gén. can.		519,37
Gilles Leblanc	c.c. janv.	75,00
Noël Côté	all. bureau, cell. dép.	290,00

Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	loc. mach. fév.	500,00
....	km	207,90
Pierre Gauthier	km	26,10
Régie inter Sanitaire des Hameaux		1 839,00
Ivic Télécom	c.c.	68,55
....	bureau	133,63
Télébec	usine	172,93
Coop. Ham-Nord	c.c.	16,79
Revenu Québec	impôt	144,09
Solutions Zen média	acompte site web	451,50
Pratique pompiers fév.	8 pers. x 22h x 12,50 \$/h	275,00
Sortie pompier 28 fév.	5 pers. x 15h x 18 \$/h	270,00
Cours pompiers	4 personnes	592,50
MRC Arthabaska	cartons/permis	75,41
Hydro Québe	éclairage public	154,37
Gesterra	enfouissement, récupération, redevance fév.	606,81
Grobec	cours d'eau Asbestos	40,00
SAAQ	immatriculation	3 889,00
Charest Auto	remorquage camion	507,94
Coop. Ham-Nord	c.c.	107,89
Extincteur Victo		224,62
Réseau Mobilité Plus		87,31
Bell mobilité	pagette usine 1 an	54,18
Simplex	location outil/voyage seul.	218,42
Centre de l'Auto	graissage camion	419,45
Laboratoire d'analyses S.M.		101,02
François Croteau	final cour hiver	338,63
	Total	<u>30 672,65 \$</u>

+ salaires 2 490,23 \$

M. Noël Côté demande des informations concernant le service incendie avec Chester-ville, qu'est-ce qui arrive avec la demande de soumission, retour à la rencontre avec nos pompiers le 11 mars prochain.

M. Côté parle également des cours pour les pompiers, il y aurait 2 pompiers à former, Pompier 1 = 275 heures sur 1½ an ; on attend les développements concernant les ententes de services entre municipalités et la répartition des coûts.

Mme Lefort informe le conseil de l'achat de 25 gallons de peinture Boomerang, à 3 \$ du gallon, pour finir la peinture au centre communautaire, incluant l'entrée au bureau municipal ; cela a été payé par le comité récréatif ; on recherche des bénévoles pour peindre au printemps.

M. Guy Hudon donne un avis de motion pour faire le règlement numéro 319, concernant la prévention incendie.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 12 avril, au lieu du 5 (lundi de Pâques).

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit donné un livre du centenaire à tous les nouveaux résidents de la municipalité à partir de cette année.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de Mme Lefort et M. St-Cyr à une journée d'information technique pour la protection des lacs et cours d'eau avec Copernic, mercredi le 17 mars à Asbestos. Coût 20 \$ par personne.

Il est proposé d'envoyer une lettre au Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Richmond, pour les informer que nous ne participerons pas au financement pour le Trio-Étudiant pour l'emploi cette année, à cause de restrictions budgétaires.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement et le temps de M. Pierre Gauthier, pour la mini formation concernant le fonctionnement de l'article 59 de la CPTAQ, le 2 mars à 9 h au centre administratif de la MRC, et le déplacement seulement à la rencontre hebdomadaire avec Stéphanie Landry, technicienne en aménagement de la MRC, les mardis en avant-midi si nécessaire pour lui, sinon il peut toujours l'appeler en cas de besoin.

Nous recevons de la MRC d'Arthabaska les tableaux concernant la répartition de la dette pour la fibre optique ainsi que pour Gesterra.

Proposition de modifications par M. Richard Paquin du ministère des Transports, concernant notre règlement sur la circulation des véhicules lourds, il est proposé de lui demander de venir rencontrer les membres du conseil pour bien comprendre les implications de ce règlement. On parle du 8 ou 9 mars, dans la journée.

01-03-10 SIGNATURE CONTRAT SITE WEB

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la signature du contrat de Solutions ZEN média avec M. Stéphan Pelletier de Ste-Clotilde, pour la confection d'un site web pour la municipalité.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les factures pour le site web à même les surplus, en attendant le remboursement par le Pacte rural.

Remboursement emprunt temporaire : en avril.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer l'inscription de Mme Diane Lefort à un cours sur le développement communautaire local au Cégep de Victoriaville, au coût de 231 \$.

On parle de la relocalisation de la bibliothèque et du bureau municipal, et des subventions à venir de divers programmes gouvernementaux.

M. Hudon nous parle de la fête des arts du 1 et 2 mai prochain, la salle sera gratuite, et on informera les assureurs.

02-03-10 PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTE 161

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une copie de lettre datant de 1994, à M. Marcel Carpentier du ministère des Transport à Trois-Rivières, concernant notre demande de panneaux de signalisation indiquant la municipalité, à partir de Victoriaville.

03-03-10 Entente relative au passif environnemental du lieu d'enfouissement sanitaire régional localisé sur le territoire de la MRC des Sources

CONSIDÉRANT QU'afin de permettre à la MRC d'Arthabaska de finaliser la procédure de déclaration de compétence de celle-ci dans le domaine de la gestion des matières résiduelles sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'indiquer clairement à la MRC d'Arthabaska que celle-ci ne sera pas responsable du passif environnemental du lieu d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Diane Lefort, maire, et Mme Christiane Leblanc, directrice générale, soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham une entente avec la MRC d'Arthabaska concernant le passif environnemental du lieu d'enfouissement sanitaire régional localisé sur le territoire de la MRC des Sources.

Réponse de Chesterville concernant la tour de communication radio pour le service incendie : ils défraieraient la moitié des coûts annuels de la licence. On se demande pour le prix de la tour à l'origine, est-ce qu'ils contribueraient aussi. On demande à M. Noël Côté de les contacter à cet effet. On lui donne copie des résolutions.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 22).

Accepter sur proposition de M. Guy Hudon
Seconder par Mme France McSween

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

